



Siège social : **SAS ROBERT THEBAULT**  
29800 PLOUEDERN

Établissement : **SAS ROBERT THEBAULT**  
ZI AVENUE R. ZAIGUE  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

### MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BÉTON

#### DÉCISION D'ADMISSION N°021.001 du 22/05/24

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 322 Appuis de fenêtre en béton** (consultable et téléchargeable sur le site [www.cerib.com](http://www.cerib.com)) et à la norme **NF P 98-052:2020** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 322, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB

27S001  
Code interne : - O

#### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :  
Danièle MERIAN  
Tél.: 06 48 98 17 02  
Mail: [qualite@cerib.com](mailto:qualite@cerib.com)

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

- O => une page observation est annexée au présent certificat
- A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie
- B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)
- G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

(1) L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

## EXTRAIT DES SPÉCIFICATIONS DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

(norme NF P 98-052:2020)

### CARACTÉRISTIQUES GÉOMÉTRIQUES

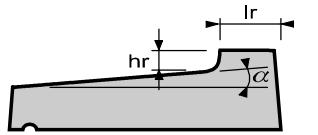
Les tolérances applicables aux dimensions de fabrication sont les suivantes :

Longueur, largeur et hauteur de l'appui :  $\pm 5$  mm sur chaque valeur individuelle et écart  $\leq 5$  mm entre deux valeurs individuelles.

Planéité au règlet de 20 cm :  $\leq 4$  mm

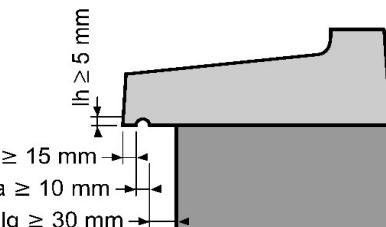
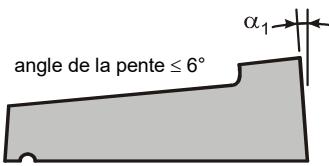
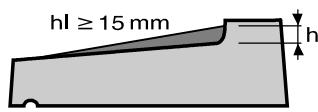
Les appuis peuvent être constitués d'un ou plusieurs éléments

**Exigences dimensionnelles (en mm) applicables aux rejingots, nez, talon et larmier des appuis :**



Ir = largeur du rejingot  
hr = hauteur du rejingot  
 $\alpha$  = angle de pente de l'appui

| largeur mini<br>Ir<br>(mm) | hauteur mini<br>hr<br>(mm) | pente mini<br>(tg $\alpha$ ) |
|----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| 30                         | 25                         | 0,08                         |
|                            | 20                         | 0,10                         |



### ENROBAGE DES ARMATURES

L'enrobage réel des armatures doit être  $\geq 15$  mm

### CARACTÉRISTIQUES D'ASPECT

**Texture** : Sauf exigence particulière spécifiée à la commande, le bullage doit être  $\leq$  au niveau 4 de l'échelle de référence du document CIB n° 24 (surface maxi par bulle de 0,5 cm<sup>2</sup>, profondeur de 2,5 mm, surface de bullage 2,5 % de la surface totale et bullage concentré = 7,5 %)

**Teinte** : lorsque la teinte est un exigence spécifiée, sur la base d'un appui témoin, il est fixé par accord entre les parties, un niveau de teinte moyenne équivalente à l'un des degrés de l'échelle du nuancier gris CIB. La tolérance applicable par rapport au niveau de teinte moyenne est  $\pm 1$  degré

### CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

La charge à la rupture par flexion des appuis au délai de livraison annoncé, doit être  $\geq$  aux valeurs suivantes :

| Familles d'appuis    |                           | Charge de rupture (daN) |
|----------------------|---------------------------|-------------------------|
| largeur $\leq 35$ cm | longueur $\leq 80$ cm     | 360                     |
|                      | 80 cm < Longueur < 150 cm | interpolation linéaire  |
|                      | longueur $\geq 150$ cm    | 150                     |
| largeur $> 35$ cm    | longueur $\leq 80$ cm     | 360                     |
|                      | 80 cm < Longueur < 140 cm | interpolation linéaire  |
|                      | longueur $\geq 140$ cm    | 180                     |

Pour les appuis en composite ciment-verre, la limite de rupture "MOR" obtenue lors d'un essai de résistance à la flexion sur éprouvettes à 28 jours, doit être  $\geq 8,0$  MPa

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

#### Absorption d'eau

Pour les appuis en béton hydraulique, le coefficient d'absorption d'eau par remontée capillaire doit être  $\leq 3$ , et aucun résultat individuel  $\geq 3,5$ .

Pour les appuis en composite ciment-verre, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon la norme NF EN 1170-6.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être  $\leq 10\%$  et aucune valeur individuelle  $\geq 12\%$ .

Pour les appuis en béton de résine, il est réalisé un essai d'absorption d'eau par immersion selon les dispositions de la norme NF EN 14617-1.

La valeur d'absorption d'eau moyenne doit être  $\leq 0,8\%$  et aucune valeur individuelle  $\geq 1,0\%$ .

**Durabilité vis-à-vis du gel-dégel** destinée aux appuis mis en oeuvre dans des conditions climatiques rigoureuses (classe XF3 ou supérieure selon NF EN 206/CN) : à l'issue de 25 cycles de gel-dégel, les éprouvettes ne doivent pas présenter de dégradation visuelle de la surface du béton.


**MARQUE NF - APPUIS DE FENÊTRE EN BETON**

**Établissement :** SAS ROBERT THEBAULT  
27130 VERNEUIL SUR AVRE

**Liste des produits certifiés**
**Décision n°021.001**

Page : 3

| Gamme d'appuis |              |                                 | Caractéristiques de forme |                             |               |        | Type d'élément | Aspect de la surface | Teinte | Durabilité vis-à-vis du gel/dégel |
|----------------|--------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------------|---------------|--------|----------------|----------------------|--------|-----------------------------------|
| Type de béton  | Largeur (cm) | Plage des longueurs utiles (cm) | Rejingots latéraux        | Rejingots arrière débordant | Avec oreilles | Cranté |                |                      |        |                                   |
| Hydraulique    | 35,0         | 52 à 252                        | OUI                       | OUI                         | NON           | NON    | Appui monobloc | Lisse                | Grise  | OUI                               |

Établissement :

**SAS ROBERT THEBAULT  
27130 VERNEUIL SUR AVRE**

Décision AF N° 021.001 du 22/05/24

---

## OBSERVATIONS

---

Le CERIB a examiné votre demande d'admission à la marque NF Appuis de fenêtre pour vos productions d'appuis de fenêtre en béton.

Compte tenu :

- des conclusions de la visite d'audit inspection des 11 et 15/04/2024,
- des résultats des essais réalisés sur les produits en interne et en cours d'audit,
- des résultats des essais d'absorption d'eau et de résistance au gel/dégel,

le CERIB prononce l'admission au droit d'usage de la marque NF pour vos productions d'appuis de fenêtre.

Réf. Rapports d'essais :

- RE n°048343- A - Absorption d'eau (à refaire avant avril 2025)
- RE n°048344- A - Résistance au gel/dégel (à refaire avant avril 2027)